

# La Chapellenie laïque du Figaret a 190 ans

**D**ans son testament rédigé le 3 août 1827, Jean-André Cristini, commandant en retraite des Armées royales d'infanterie de Piémont-Sardaigne, né au Figaret d'Utelle en 1760, crée la Chapellenie laïque du Figaret.

Il meurt à Nice, rue Saint-Gaëtan, le 9 février 1828 et son legs est institué.

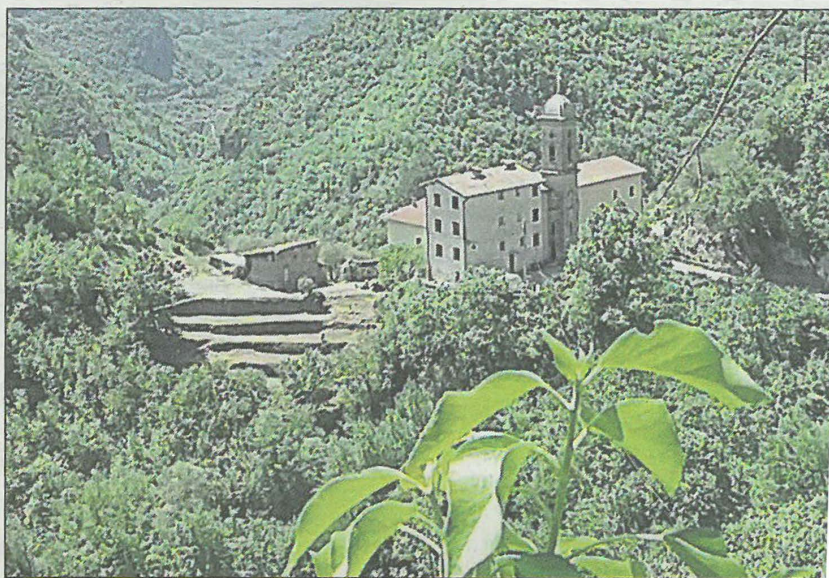
Pour la Chapellenie laïque, comme dans une fondation en droit français, il s'agira de gérer des terrains et bâtisses lui ayant appartenu au Figaret, à Lantosque et Lucéram.

Les revenus de ces biens devaient servir d'abord à l'instruction des enfants du hameau. Le prêtre était rémunéré par la Chapellenie pour enseigner gratuitement. Ces revenus ont contribué aussi à l'entretien de l'église Saint-Honorat et de la chapelle Sainte-Anne.

C'était bien avant les lois de Jules Ferry et la séparation de l'Église et de l'État en 1905!

## Construction du sanctuaire grâce au legs

C'est aussi grâce à ce legs que sera construit, en 1830, le cloître du sanctuaire de Notre-Dame-des-Miracles, à



L'église Saint-Honorat dans son écrin de verdure.

Utelle, et réalisé une surélévation du presbytère du Figaret. La Chapellenie sera administrée par une commission présidée par un chapelain qui sera souvent le curé du Figaret, mais aussi le curé d'Utelle. Le premier chapelain, désigné par Jean-André Cristini, était son cousin, Don Thomas Otto-Galli.

Cette commission n'ayant plus d'existence légale – et sur proposition du curé desservant Figaret – la Chapellenie est gérée, depuis 1988, par une association créée par la loi de 1901.

Ses statuts sont déposés à la préfecture des Alpes-Maritimes. Son but est essentiellement la mise en valeur du patrimoine culturel légué par les anciens, des objets du culte et l'organisation de manifestations culturelles réunissant la grande famille figaretane.

## Fête anniversaire le samedi 2 juin

Ainsi, cette fondation, créée selon des lois du royaume de Piémont-Sardaigne au début du XIX<sup>e</sup> siècle, s'est adaptée aux règles françaises de la fin du XX<sup>e</sup> siècle,

tout en respect du testament de Cristini et les lois publiques.

Cette association a été créée par Gérard Cristini, un descendant de Cristini. Avec Étienne Cristini comme vice-président, Jean-Marie Cornaire, et Jean Grier. Ce bureau est composé de nombreux membres.

Une belle fête anniversaire est prévue le samedi 2 juin. Bienôt tous les